**Politique RGPD**

L’institut Sab’ étant à ce titre amené à accéder à des données à caractère

personnel, déclare reconnaître la confidentialité desdites données.

L’institut Sab’ s’engage par conséquent, conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6

janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu’aux articles 32 à

35 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, à prendre toutes

précautions conformes aux usages et à l’état de l’art dans le cadre de mes attributions afin de

protéger la confidentialité des informations aux- quelles j’ai accès, et en particulier d’empêcher

qu’elles ne soient communiquées à des personnes non expressément autorisées à recevoir ces

informations.

L’institut Sab’ s’engage en particulier à:

• ne pas utiliser les données auxquelles je peux accéder à des fins autres que celles prévues par

mes attributions;

• ne divulguer ces données qu’aux personnes dûment autorisées, en raison de leurs fonctions, à

en recevoir communication, qu’il s’agisse de personnes privées, publiques, physiques ou

morales;

• ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l’exécution de mes

fonctions;

• prendre toutes les mesures conformes aux usages et à l’état de l’art dans le cadre de mes

attributions afin d’éviter l’utilisation détournée ou frauduleuse de ces données;

• prendre toutes précautions conformes aux usages et à l’état de l’art pour préserver la sécurité

physique et logique de ces données;

• m’assurer, dans la limite de mes attributions, que seuls des moyens de communication

sécurisés seront utilisés pour transférer ces données;

• en cas de cessation de mes fonctions, restituer intégralement les données, fichiers

informatiques et tout support d’information relatif à ces données.

Cet engagement de confidentialité, en vigueur pendant toute la durée de mes fonctions,

demeurera effectif, sans limitation de durée après la cessation de mes fonctions, quelle qu’en soit

la cause, dès lors que cet engagement concerne l’utilisation et la communication de données à

caractère personnel.

J’ai été informé que toute violation du présent engagement m’expose à des sanctions

disciplinaires et pénales conformément à la réglementation en vigueur, notamment au regard des

articles 226-16 à 226-24 du code pénal.